

## **Réponses aux principales questions posées dans le chat de la réunion publique du 15 mai.**

*Nous ne reprenons pas toutes les questions ou remarques, et en particulier pas celles auxquelles nous pensons avoir déjà répondu lors de la réunion ou qui seront abordées lors de la prochaine réunion publique ... ou auxquelles il est impossible de répondre ...*

**Avez vous été présent lors des premières réunions communautaires au début de mandat ?** Oui, à toutes les réunions.

**Quel est l'état financier des deux intercos ?** La situation financière du Grésivaudan est certainement meilleure que celle de la Métropole (niveau d'endettement et marges de manœuvre). Le Grésivaudan est très dépendant du secteur de la microélectronique, avec ses deux acteurs STMicroelectronics et Soitec.

**Le choix aura t il une incidence sur St Martin d'uriage ?** Saint Martin d'Uriage pourra rester dans le Grésivaudan (continuité avec Revel).

**L'entrée dans la métropole impliquerait quel niveau de logement social dans la commune ?** La commune a déjà de nombreux logements sociaux, cela n'aurait aucune incidence.

**Chamrousse a telle un retour des 7 Laux depuis que cette station est intégrée au Grésivaudan ? avantages/inconvénients.** Pour rappel la station « Les 7 Laux » a été créée en 1971 sur le territoire de trois communes (Theys, Les Adrets, Le Haut Breda) et gérée par un syndicat intercommunal. Elle fait partie des stations communautaires gérées par la CCLG depuis 2016. Elle a de tout temps été soutenue par la puissance publique (le Département avant le Grésivaudan). Ces attendus ne répondent pas directement à la question posée, mais nous n'avons pas un interlocuteur qui puisse y répondre. Ceci étant le Grésivaudan a sûrement davantage de moyens pour soutenir la station que précédemment le syndicat intercommunal.

**Il y a 3 collèges. Est ce que les résultats seront fusionnés ?** Les résultats seront communiqués collège par collège et fusionnés.

**Pourquoi rester en régie ? Y a t il un intérêt financier?** Ce n'est pas la question du jour, mais oui des études ont été faites lors des précédents mandats et à date le statut de régie convient à notre mode de gestion.